Conseil des droits de l’homme

33ieme session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Erythrée**

Genève, le 28 janvier 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la délégation de l’Erythrée et souhaite soumettre les 4 recommandations suivantes :

Premièrement, elle **recommande à l’Erythrée d’entamer un processus inclusif et transparent en vue d’adopter et de mettre en œuvre une nouvelle constitution.**

Deuxièmement, prenant note des activités conjointes dans le domaine de l’administration de la justice, la Suisse **recommande à l’Erythrée de poursuivre et d’intensifier sa coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l’homme.**

**Troisièmement, la Suisse recommande à l’Erythrée, en tant que nouveau membre du Conseil des droits de l’homme, de coopérer avec l’ensemble des mécanismes de ce Conseil, notamment en invitant les Procédures Spéciales pour une visite de pays.**

Finalement, reconnaissant les efforts du gouvernement pour promouvoir l'accès à l'éducation et aux services de santé, **la Suisse lui recommande d’intensifier les efforts pour garantir le plein respect des droits fondamentaux des femmes et des filles.**

Je vous remercie, Monsieur le Président.